



## Conseil Municipal du 13 juin 2018 COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absent
15	11	4	0

### Approbation du procès-verbal du 26 juillet 2018

Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité

### Composition de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable de la commune de MENS

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 voix contre décide d'approuver la composition de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable qui suit hors les membres de droit : le Préfet, le Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Architecte des Bâtiments de France

Collège	Titulaires	Suppléants
Elus de la collectivité	Marcel CALVAT Anne Marie BARBE	Véronique MENVIELLE-CHABERT Bernard CHEVALIER
Représentants d'association • Association des amis du musée du Trièves  • Trièves Action Tourisme	Pierre SILVESTRE Président  Gérard DANGLES Président	Françoise RICHARD Secrétaire  Annick MARCOU Membre
Personnalités qualifiées	Jean Louis GOUTEL Directeur adjoint de la Chambre d'Agriculture de l'Isère  Olivier BLANCHE Directeur de la scoop Terre Vivante	François GIRARDET Artisan d'art  Emmanuel ASPE Adjoint au Directeur de la scoop Terre Vivante

### Déplacement et mise en accessibilité du point d'arrêt de bus Roger Brachet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- D'autoriser le Maire à engager les travaux pour un montant total de 7.964,02 € HT
- De l'affectation d'un autofinancement de 3 982,02 € HT sur le budget d'investissement,
- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention pour un montant de 3 982 € auprès du Département et à signer toute convention relative à ce projet.

### SEDI actualisation des coûts et plans de financement enfouissement des réseaux PREP 2018

#### SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- 1 – PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération relative à la rue du Bourg : Prix de revient prévisionnel : 32 239 € - Financements externes : 18 678 € - Participation prévisionnelle : 13 561 €  
2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour 768 €

### **SEDI - TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- 1 - PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération relative à la rue du Bourg : Prix de revient prévisionnel : 16 668 € - Financements externes : 0 € - Participation prévisionnelle : 16 668 €  
2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour 794 €

- Date du prochain Conseil Municipal le 27 septembre 2018 – 18h30

Fin de séance 20h10

